

Sociétés de l'information

Comprendre la dynamique des réseaux

édito

Francophonie en réseaux ou francophonie des réseaux ? Telle est la question qui agite les défenseurs de la diversité culturelle, au sein d'un espace qui se cherche, entre institutions verrouillées et mondialisation galopante. Peut-on imaginer aujourd'hui des négociateurs mandatés par les pays qui composent ce territoire parlant d'une même voie et défendant des principes communs ? Bien difficile. Peut-on au contraire, ou en parallèle, concevoir des réseaux de communication où la place de la langue serait à la hauteur de ce qu'elle représente dans la sphère d'échange ? Ou parlons-nous de temps anciens, bientôt révolus, où la France se racontait une histoire de grandeur intellectuelle, de rayonnement planétaire ?

Pendant que les débats d'idée et d'identité se mènent dans les organisations internationales, que l'Unesco rend rapport sur rapport sur l'acculturation galopante, les interrogations sur la force des technologies pour influencer dans un sens ou dans l'autre ne sont pas légion. C'est pourtant là qu'il importe de chercher les pistes. Tantôt on accuse les réseaux d'accélérer l'uniformisation de la diffusion et des échanges d'information, tantôt on répète qu'ils favorisent la diversité et la rendent visible. Pourtant, toujours sous l'égide de l'Unesco, l'immense majorité des pays qui composent notre planète vient de refuser la marchandisation de la culture. Or, la dimension électronique de cette volonté ne devrait échapper à personne : comment et à qui peut-on demander qu'Internet se régule dans ce domaine ?

Les années passées à défendre l'accès, les tuyaux et les machines en se souciant si rarement de l'information diffusée sont-elles arrivées à leur terme ? Peut-on dorénavant permettre, notamment au français, d'exister sur les réseaux de communication à la mesure de son rayonnement ? Peut-on demander aux gouvernements des pays concernés, ainsi qu'au secteur privé et aux milieux associatifs de défendre cette diversité ?

Il semble que l'heure du contenu, ce mot-valise qui agrège toutes les formes d'information en circulation, ait sonné. Il semble aussi que le rêve d'un contre-pouvoir francophone à certaines volontés hégémoniques soit à ranger, déposer dans les oubliettes de l'histoire : dialogue et créativité sont à l'ordre du jour.

Odile Ambry ■

Internet francophone Do you speak Internet ?

Porté sur les fonts baptismaux par Al Gore, le vice-président des Etats-Unis, Internet a tout de suite été présenté comme un projet ayant une vocation mondiale. Quelle place peuvent occuper les contenus en langue française ? Y'a-t-il une vision française de l'avenir du net qui pourrait s'opposer à l'approche anglo-saxonne ?

lire en page 3



Questions à ...

Daniel Pimienta

Depuis 1998, le Funredes étudie les langues sur le net. Loin des clichés, la dernière édition montre un relatif dynamisme du français qui passe devant l'espagnol. Des résultats dus davantage à la productivité des internautes français qu'à leur nombre absolu.

lire en page 2

Analyses

décryptage

La francophonie absente du SMSI

lire en page 4

vues d'ailleurs

Histoires parallèles

lire en page 5

vues d'ailleurs

La langue des sciences

lire en page 5

à la barre

La gouvernance Internet contre la francophonie ?

lire en page 6

focus

Les Français parlent aux Francophones

lire en page 7

Tribune libre

Adel El Zaïm

Il est né et a grandi au Liban, étudié en France et au Canada et travaille aujourd'hui en Egypte à une meilleure présence de l'Afrique sur la Toile. Qui mieux que lui peut parler de la richesse des différentes langues ? Selon lui, le multilinguisme loin d'être une barrière à la compréhension est la source d'un enrichissement essentiel

lire en page 8

Questions à

Daniel Pimienta



Directeur exécutif et créateur de l'association Réseaux et développement (Funredes en V.O.), une ONG qui promeut les NTIC dans les pays en voie de développement

La place relative de la langue française sur le web s'améliore. De bons résultats obtenus grâce à la productivité des intervenants et par une politique volontariste qui pour l'heure porte ses fruits.

En quoi consiste l'étude Funredes ?

L'étude, dont la partie principale est reproduite régulièrement depuis 1998, propose une évaluation de la place des langues latines (français, espagnol, portugais, italien et roumain) et de l'allemand sur différents espaces de l'Internet (principalement sur le web). Elle tente aussi une approximation de la place des cultures sur la Toile, en mesurant la représentation des personnalités par catégorie culturelle.

Quelles sont les principales conclusions de la dernière étude en date ? Quelles sont les évolutions les plus marquantes ?

Le français augmente plus vite que l'espagnol et le portugais. Il dépasse l'espagnol qui l'avait devancé en 1999. En ce qui concerne l'espagnol et le portugais, la mesure confirme un arrêt dans la forte croissance des années passées. L'éveil tardif de la France (et de la Belgique) semble expliquer l'essor actuel du français, outre une politique volontariste de la Francophonie pour la production de contenus.

Les études précédentes montraient une forte corrélation entre le nombre de pages web produites dans une langue et le nombre d'internautes. Cela change : les nouveaux internautes dans les pays avec une forte pénétration d'Internet sont plus consommateurs que producteurs. Cela donne encore plus de raisons pour une politique d'appui à la production de contenus. Aujourd'hui, près d'un locuteur anglais sur deux a accès à Internet. Cela permet de prévoir la confirmation de la baisse relative de cette langue en termes de progression mesurée en nombre d'internautes (les anglophones représentent aujourd'hui seulement un peu moins de 30% du total des internautes).

Quelle est la place du français aujourd'hui ?

Un peu moins de 5% des pages sur la Toile sont en français. Les personnages de la culture française ont continué de progresser sur la Toile et sauf les secteurs où cultures et commerces se confondent fortement (cinéma et musique) l'ensemble des personnages de la latinité a une représentation honorable et a poursuivi sa croissance.

Faut-il craindre un web purement anglophone ?

Absolument pas. Au contraire, la place relative de l'anglais sur la Toile, quoique déterminante et bien au dessus de la proportionnalité des locuteurs (première et deuxième langue) de cette langue dans le monde (un peu moins de 11%) a diminué constamment entre 1988 et aujourd'hui. Elle est passée de 75% à 45% pendant que le pourcentage d'internautes anglophones passait, dans la même période, de 60% à 30%. Le thème de la prédominance absolue de l'anglais sur la Toile n'est rien d'autre qu'un mythe entretenu par les médias par paresse. Comment peut-on sérieusement penser un instant qu'un espace avec des évolutions aussi

rapides que l'Internet conserve les mêmes propriétés inchangées depuis 1996 ? A moins que ce mythe ne soit entretenu par désinformation : les enjeux économiques et politiques sont suffisamment importants si bien qu'il pourrait être utile de faire croire que cela ne vaut pas la peine de rechercher ou de surfer sur le web dans une autre langue.

Pour la langue française, quelles sont les régions du monde les plus dynamiques ? Ce dynamisme est il davantage le fait des particuliers ? des entreprises ? des universités ?

Les chiffres absolus montrent que la France est le premier producteur de pages web (près de 60%) suivi par le Canada, la Suisse et la Belgique. Par contre si on mesure la « productivité » comme le rapport (normalisé à 1) du nombre d'internautes par le nombre de pages web produites, la France a un résultat qui montre une absence de dynamisme (0,82). Les plus dynamiques sont dans l'ordre la Belgique (2,78), la Suisse (1,55) et le Canada (1,27). Il est intéressant de noter que dans la première période ce fut le Canada (grâce au Québec et au Nouveau Brunswick) qui a été de loin le plus dynamique, puis plus récemment la Suisse. La méthodologie dans l'état actuel ne permet pas de différencier avec certitude par secteur ; il faudrait étudier les noms de domaines génériques pour se faire une première idée.

Par rapport à d'autres langues, la langue française tire-t-elle bien son épingle du jeu ? Faut-il y voir le résultat de la politique menée dans ce domaine ?

Absolument ! Depuis que nous conduisons ces études nous observons que la « productivité » pour cette langue est au-dessus de 1, ce qui signifie que par rapport au nombre d'internautes francophones la production de pages web est au-dessus de la moyenne et nous voyons que la présence pondérée du français sur le web (nombre de pages par rapport au nombre de locuteurs dans le monde) est toujours au dessus de 2, ce qui en fait une des langues les mieux représentées sur le web par rapport à sa présence dans le monde réel. Le français se place toutefois derrière l'anglais (au-dessus de 4), l'allemand (au-dessus de 3) et l'italien (proche de 3). Ce qui fait la particularité du français est que son classement est plus le fruit d'une haute productivité que du nombre relatif d'internautes, ce qui fait penser que les politiques volontaristes diverses pour les contenus en français sont responsables de ce bon résultat. Il est toutefois intéressant de noter que ces politiques semblent avoir porté plus de fruits en dehors de la France et que la France est, derrière l'Allemagne, et devant respectivement l'Italie, la Hollande, le Japon, la Suisse et la Russie... un des pays les plus producteurs pour les pages web en anglais !

*<http://funredes.org/lc>
Propos recueillis par Christophe Bys*

Internet francophone Do you speak Internet ?

Parler de francophonie aujourd'hui apparaît comme défensif, voire poussiéreux. Les jeunes générations, qui ont appris l'anglais sur les télécommandes diverses de leur parcours électronique, n'ont pas le sentiment que cette langue est en danger, surtout ceux et celles qui vivent en France, berceau de la langue et de la culture, et où le risque de disparition n'est guère perçu par quiconque. Quoique... L'envahissement de la langue anglaise est-il d'ailleurs le problème ?

Non, c'est dans les souterrains des réseaux qu'il faut aller chercher les vraies difficultés : dans les normes et les standards, qui ont du mal à se soucier des langues différentes, dans les transferts de compétences, qui se font en anglais quels que soient les pays ou les entreprises qui les échangent. Ou encore dans le faible nombre de documents de référence traduits. Et enfin, sans viser l'exhaustivité, dans la place à prendre dans les débats de la régulation. Difficile de savoir à quoi pourrait ressembler une instance de régulation franco-

phone, dans la mesure où les institutions existantes ne prennent pas la main dans ce domaine. Difficile aussi pour les pays qui composent cet espace de chercher, au-delà des regroupements géographiques, des accords de type culturel. La France

est dans l'Europe, ainsi que la Wallonie ou le Luxembourg, le Québec joue à cache-cache avec le Canada... Qu'ont-ils en commun vis-à-vis des grands enjeux des réseaux et de la société de l'information ? Qu'est-ce qui les réunit et les rend forts au point de penser peser dans la balance ?

La question des caractères spécifiques du français, pour anecdotique qu'elle paraisse, pose problème. Mais là encore, il s'agit de technique, de chaînes de caractère qui ne passent pas, de cédilles qui bloquent, d'accents graves ou aigus qui se transforment en hiéroglyphes d'un courriel à l'autre. C'est l'accessibilité qui est en jeu, en cause, derrière ces questions techniques. C'est la visibilité des langues et de ce qu'elles véhiculent en termes d'information, de réflexion, de culture, de créativité qui est en cause.

Car la question des contenus francophones est centrale à ce débat sur l'Internet francophone. A l'heure où les géants des réseaux entament une bagarre de longue durée sur la numérisation des livres, la question se pose de l'accessibilité future de ces immenses bibliothèques virtuelle dans les diverses langues de la planète. La langue française ayant véhiculé au cours des siècles la pensée de nombreux savants, écrivains et poètes, elle doit trouver sa place sur ces réseaux. Il en va de même pour l'ensemble des objets de la culture francophone : place des films et des musiques sur les lieux de téléchargement, place de l'information et des médias au sein de la diffusion internationale etc... Chacun de ces items au-delà de la langue, est un véhicule d'une certaine vision du monde, du Bénin à la Wallonie, de la Suisse romande au Québec.

Restent les questions économiques et donc celles de la rentabilité de l'Internet francophone. En dehors du monde universitaire, habitué à la diffusion gratuite de sa production, les autres professionnels se demanderont toujours quel est leur intérêt à mettre à disposition des informations de toutes sortes en français ou dans d'autres langues plus minoritaires. D'où l'usage qui se répand des traducteurs en ligne, dont la qualité reste encore très critiquable. Une forme de facilité qui nuit plus à l'original qu'on ne l'imagine.

Odile Ambry

brèves

Une liste pour les documentalistes francophones

Qui parle de contenu francophone se soucie le plus souvent du web, et peu des autres usages d'Internet. Dans le cas des listes de diffusion ou de discussion, il existe des lieux d'échange d'information qui vivent bien parce qu'ils rendent de vrais services de qualité.

9400 abonnés, plutôt fidèles : l'Association des professionnels de l'information et de la documentation gère depuis 1994 une liste de diffusion vivante et utile qui réunit à travers le monde, les professionnelles de l'information francophones. Difficile d'établir des statistiques selon les provenances, mais des interventions de francophones hors de France occupent sans aucun doute plus de 15 % des échanges. Fondée pour mettre en réseau une profession directement en prise avec les évolutions technologiques (les documentalistes), la liste de l'Adbs (<http://www.adbs.fr>) donne des informations, gère des débats sur la profession. Chaque question posée doit, selon la charte, donner lieu à des synthèses de réponse, de manière à être utile à l'ensemble de la communauté.

Un atlas pour la société de l'information

L'atlas mondial de la société de l'information est un projet scientifique développé autour du GRESOC, groupe de recherche socio-économiques de l'Université de Toulouse 2 Le Mirail, des associations et représentants de la société civile autour de « Villes Internet » et d'un partenariat en cours de négociation avec des institutions privées et publiques. L'objet de ce projet est de réunir des contributions de chercheurs travaillant dans le champ des TIC. Leurs travaux portent sur la diffusion des TIC dans les sociétés. Le but est de mettre en lumière l'importance du territoire dans les formes d'expression de la société de l'information. Le projet souhaite montrer que des enjeux territoriaux demeurent dans le monde des réseaux et mettre en commun les connaissances ainsi accumulées pour éclairer les décisions. Aujourd'hui, plus de 40 chercheurs appartenant à 7 équipes identifiées (Espagne, Vietnam, Chine Canada, Sénégal et Tunisie) y participent.

Un moteur pour les blogs en français

Un nouveau moteur de recherche a fait son apparition: BlogDimension recense les blogs francophones. Il répertorie près de 120 000 blogs. Un service gratuit, fondé sur le bénévolat, qui inclut des alertes personnalisées. A l'avenir, le moteur prévoit de développer éventuellement des services payants, dont 30% des recettes iraient alors à des sites éthiques.

C'est la visibilité des langues et de ce qu'elles véhiculent en termes d'information, de réflexion, de culture, de créativité qui est en cause.

La francophonie absente du SMSI ?

Au moment où les questions de gouvernance se retrouvent sur le devant de la scène médiatique, la place de diverses entités ou regroupements se pose. Quelle est l'échelle pertinente pour gouverner, coordonner, être force de propositions, peser dans la balance ? Et pour défendre quelle vision ? Celle d'un espace francophone vivant, dynamique et partageant une vision et des valeurs communes c'est-à-dire davantage qu'une langue ? Ou la francophonie n'est-elle qu'un regroupement défensif de pays qui ne partagent que la même langue ? Le point sur les échelles de gouvernance nationales, régionales et transversales.

Coordination régionale et nationale

Le Sommet mondial pour la société de l'information s'est inscrit dans la durée. Deux années séparent les deux phases d'un rendez-vous international d'envergure dont les résultats sont très attendus. Que l'hypothèse de départ soit optimiste ou pessimiste, les enjeux importants - et transversaux - qui y sont débattus sont et seront enfin posés. Les nombreux experts qui participent depuis des années à cette réflexion espèrent avoir accompli un de leurs devoirs : celui de faire comprendre l'importance des chantiers à venir. Ils se sont réunis à plusieurs reprises au sein de diverses instances pour tenter de rédiger des propositions plus concrètes, plus proches des préoccupations des participants. Ainsi, en juin 2005, le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (Gtgi) a rendu un rapport très diffusé dans les sphères Internet, où sont résumées les diverses conclusions de plus de deux années de travail. Une de ses recommandations les plus remarquées est que la coordination internationale doit s'appuyer sur la coordination des politiques à l'échelon national. Sur cette base, il apparaît que la gouvernance mondiale de l'Internet n'est effective que si elle est cohérente avec les politiques « sous-régionales », régionales et nationales. En outre, ce groupe d'experts recommande l'adoption d'une approche régionale qui permettrait de consulter l'ensemble des structures concernées - ce qu'il est convenu d'appeler les parties prenantes dans le jargon international. Les recommandations portent aussi sur la nécessité de la création dans chaque pays d'un comité permanent national de gouvernance de l'Internet. C'est l'après Sommet que nombre de participants appellent de leurs vœux. Ils sont conscients que les technologies, c'est-à-dire l'enjeu de ces rencontres, sont en mutation constante, ce qui induit un processus quasi permanent de suivi et de débat.

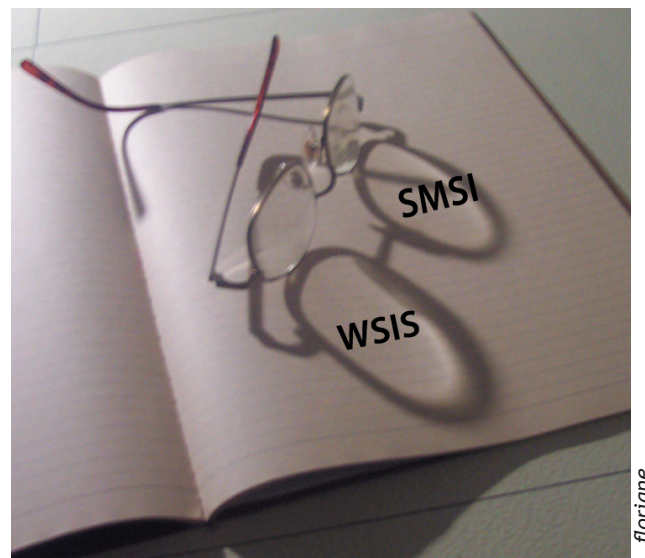
La situation en France

Plus de 50 organisations françaises (et c'est certainement uniquement la partie émergée de l'iceberg) participent au fonctionnement, à l'évolution, à l'orientation, à la formation, aux usages... de l'Internet. Ces organisations ont différents statuts : associations, entreprises et pouvoirs publics. Si elles coopèrent parfois, elles se concurrencent le plus souvent. Certes, les pouvoirs publics ont nommé un ambassadeur auprès du Sommet mondial, mais rien ne dit que cette fonction survivra au sommet. Certaines de ces organisations ont mis en place des partenariats avec leurs homologues européens, des espaces d'échange qui prennent souvent le pas sur la dimension francophone.

La situation en Europe

Il existe des structures coordonnant leurs membres, comme le Center qui regroupe des registres européens de noms de domaine géographique, Unice qui fédère les organisations patronales ou l'Etno qui associe les opérateurs téléphoniques.

Une tentative de forum européen a vu le jour, soutenu par la Commission européenne (EC-POP - European Community Panel of Participants in Internet Organisation and Management) et regroupant l'ensemble des organisations intéressées par les questions dont l'Icann a la responsabilité, ainsi que par la création du .eu. La dernière réunion de ce forum a eu lieu en septembre 2001...



floriane

La situation de la francophonie

Il n'existe aucune structure à ce jour, en dehors de l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie (Oif) et de ses « filiales », notamment l'Intif qui s'occupe des Tic et dont le siège est à Bordeaux. La coordination des chapitres francophones de l'Isoc tente aujourd'hui de renaître de ses cendres après un lancement en 2002 à Montréal, pour s'inscrire dans la nécessaire défense de la diversité culturelle.

Il n'existe donc, à ce jour, aucun véritable forum où toutes les organisations et personnes intéressées par la gouvernance de l'Internet (quel que soit le périmètre que l'on donne à ce concept) peuvent échanger et construire des positions communes. Ni à l'échelle de la France, ni à celle de l'Europe, et encore moins au sein de l'espace francophone. C'est sans doute un des chantiers qui attend les participants de Tunis. C'est une interpellation pour les gouvernements et les organisations européennes qui pourraient entreprendre de fédérer, à une échelle ou à une autre, les débats, recommandations, volontés d'échange qui se sont exprimés au cours des dernières années. La diversité nécessaire de la planète Internet est en jeu.

Sébastien Bachollet

Histoires parallèles

Si au milieu des années 90 le Québec occupait dans l'espace Internet francophone une place disproportionnée par rapport à son poids démographique, que les cousins français se rassurent, il y a longtemps que ce n'est plus le cas. Avec ses 10 millions d'Internautes, c'est la France qui tient maintenant le haut du pavé. Il y a désormais plus d'Internautes français que d'habitants au Québec, dont la population totale s'élève à 7 millions d'individus.

Pour bien saisir les causes qui expliquent à la fois le retard français des premières années et la récente perte de vitesse québécoise, un petit retour en arrière s'impose. Commençons cette brève rétrospective en 1994, époque à laquelle l'Internet grand public frappe aux portes des chaumières et des institutions un peu partout sur la planète. Des millions de Français sont alors déjà abonnés au réseau Minitel qui jouit d'un monopole qui empêche de facto les Français d'accéder à Internet par le réseau téléphonique comme c'est le cas dans d'autres pays, notamment au Québec. Pas d'accès, pas de développement, l'Internet français demeure donc le lot d'une population marginale qui s'organise avec les moyens du bord.

Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, le gouvernement du Québec adopte une politique de développement appelée Politique de l'Autoroute de l'information à laquelle il joint une enveloppe destinée non seulement à la mise en place de sites institutionnels mais qui sert aussi à aider les PME, les groupes sociaux, les groupes culturels et autres organisations à s'afficher sur le Web. En appliquant cette politique dans un contexte social où règne l'esprit pionnier québécois qui persiste depuis l'époque de l'exploration de la Nouvelle-France, le gouvernement d'alors a su trouver les bons ingrédients et stimuler une occupation rapide du Cyberespace francophone.

En France, il faut attendre trois années supplémentaires pour que l'Internet finisse par se frayer un chemin dans les dédales politiques et qu'il obtienne une reconnaissance officielle. C'est avec la déclaration de Hourtin en 1997 que le gouvernement de Lionel Jospin lève donc le monopole de France Télécom et ouvre finalement la voie aux fournisseurs d'accès Internet indépendants. Il sonne par là le vrai coup de départ de l'Internet français. On observe d'ailleurs une forte augmentation du nombre d'internautes peu de temps après, particulièrement au cours des années 1999 et 2000. Bien que cet Internet étranger suscite encore à l'époque beaucoup de résistance, le pays du Minitel se met progressivement à l'heure de l'Internet.

Plus d'aides pour le web québécois

Fin des années 90, le Québec pousse sa stratégie un cran plus loin et adopte une politique novatrice de développement de la production numérique. Un vieux quartier industriel de Montréal est ainsi transformé en Mecque du Multimédia ; les fonderies abandonnées et autres bâtiments industriels vétustes sont transformés en édifices avec des bureaux hypermodernes. La Cité du Multimédia est née, chaque emploi qui y est créé est largement subventionné et les .com y poussent comme des champignons. Début 2001, Montréal est classé parmi les 12 plus importants centres de production multimédia de la planète par le magazine américain Wired.

Puis, tout s'écroule. Le fameux crash boursier de 2001 emporte les .com une à une. Une bonne partie du fleuron numérique québécois est engouffré dans les abîmes du Cyberespace. Pendant ce temps, la France tisse lentement sa toile et réfléchit à des moyens plus sûrs de tirer son épingle du grand jeu Internet. L'aboutissement des réflexions et la force du nombre l'emportent finalement. La France supplante finalement le Québec et occupe enfin la place qui lui revient dans l'Internet francophone. Par contre, en termes proportionnels, l'avance du Québec subsiste. Il y a toujours 20 % de plus d'Internautes québécois que français.

Autres temps autres mœurs, le nouveau chef du gouvernement québécois porté au pouvoir au printemps 2003 a pour ainsi dire éliminé toute forme d'aide à l'industrie numérique, sonnante d'abord le glas du Fonds de l'Autoroute de l'information et mettant fin aux subsides accordés aux entreprises installées dans la Cité du Multimédia.

Seul 4 % du cyberspace est francophone et l'affirmation culturelle dans cet univers semble aussi stratégique que la diffusion de la littérature, de la musique et du cinéma au siècle dernier. C'est notamment grâce au leadership conjoint du Québec et de la France que l'Unesco vient d'adopter une convention mettant les produits culturels à l'abri des lois commerciales qui interdisent de les subventionner. Devrait-on aussi penser à abriter l'expression numérique des aléas du capitalisme pur et dur?

Marc Levasseur

La langue des sciences

Emmanuel Tonyé est professeur à l'Université de Yaoundé au Cameroun. Il y dirige le laboratoire de Génie Electrique et de Télécommunications. Pionnier de l'Internet sur son continent, il observe depuis des années l'évolution de l'information scientifique en réseau.

Le français reste-il une langue véhiculaire pour les scientifiques du continent africain ?

L'évolution est significative et très encourageante. Comme dans beaucoup de domaines, l'Afrique francophone souffre du manque de production locale : elle n'a pas assez conscience de ses propres possibilités. Pourtant, les choses changent grâce à plusieurs projets, comme notamment ceux des campus numériques francophones, le Resafad, le Master Uticef, Mediaterrre, Pace, Revues électroniques en ligne. Les réseaux thématiques divers, les systèmes d'information des pays francophones du Nord renforcent la capacité du français à rester une langue véhiculaire pour les scientifiques du continent africain. Les programmes, expérimentations ou projets en cours visent un décloisonnement des pays francophones en développement. Tout cela favorisera une politique de contenus en matière de développement durable, d'éducation, de culture.

Par rapport à leurs collègues anglophones ou lusophones, quelle est la place des scientifiques francophones et de leur production en Afrique ? Est-ce un handicap pour vous et pour vos étudiants ?

Cette place peut être appréciée en considérant les revues et les manifestations scientifiques publiées et tenues en Afrique. On remarque ainsi la publication de plusieurs revues africaines reconnues en langue française. Il se tient annuellement une dizaine de manifestations scientifiques régionales francophones et il existe un annuaire des scientifiques africains francophones, qui confirme leur place grandissante. L'information scientifique est de plus en plus présente en français sur Internet. L'information scientifique en anglais n'est pas un handicap, ni pour moi, ni pour mes étudiants. Elle l'est pour diffuser plus largement ces savoirs, car le grand public ne comprend pas l'anglais. En matière d'information, il est important d'utiliser les termes simples pour se faire comprendre.

Comment voyez-vous l'avenir de la sphère francophone dans votre domaine ?

L'avenir est prometteur. Les langues africaines sont de plus en plus prises en charge par les TIC. Cela contribue à renforcer l'alphabétisation des populations qui utilisent à plus de 90% les langues africaines pour communiquer. Le français est une langue pivot pour plusieurs langues locales africaines. La mise en place de système de traduction multilingue permettra d'étendre la sphère francophone.

Propos recueillis par Odile Ambray

La gouvernance Internet contre la francophonie ?

La francophonie, c'est une langue, une culture et c'est aussi un système juridique sous-tendu d'une philosophie héritée de siècles d'histoire. La gouvernance, quant à elle, apparaît tard, en 1975, et dans un lieu bien précis, l'entreprise. C'est Oliver E. Williamson, professeur d'économie, qui l'utilise pour la première fois, en tant que théorie élaborée des coûts de transaction d'une entreprise, entre internalisation et externalisation, un pont jeté entre économie et organisation. Le concept va rapidement évoluer pour aboutir à une définition plus large. La gouvernance devient alors l'ensemble des processus par lesquels des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées.

La fin du monopole de la Loi ?

En clair, la loi n'aurait plus le monopole pour régir un espace et se trouverait désormais en concurrence avec d'autres règles et normes. La première d'entre elles est la norme comportementale, la manière d'être, ce que les sociologues appellent les faits morphologiques ou plus platement l'individualisme. La société de l'information fait la part belle à l'individu. L'écran est tout à la fois sa fenêtre sur le monde et sa protection contre le monde. L'individu se trouve dès

lors avoir une prise directe sur la sphère publique, tout en agissant directement de sa

sphère privée. Ainsi, les normes collectives telles que la Loi ont la plus grande difficulté à modeler ces comportements. Deux exemples l'illustrent à merveille : le droit de la presse et celui de la propriété intellectuelle. L'individu dispose aujourd'hui des moyens de communiquer vers le public comme n'importe quel organe de presse : page personnelle web, blog, listes de diffusion etc. ... et devient tout à la fois producteur, éditeur, diffuseur. Les comportements induits ont alors contraint le législateur à créer un régime dérogatoire au droit de la presse traditionnel. De même, le Peer To Peer bouscule la propriété littéraire et artistique. Des millions d'individus échangent des fichiers le plus souvent « non originaux » tout simplement parce que le réseau le permet. La Loi, là encore, est bousculée et bafouillée.

La seconde norme en concurrence avec la Loi est celle du marché, le pouvoir économique. Le réseau est un lieu où les standards appartiennent à des entreprises du secteur privé qui ont sans surprise une logique de profit et de conquête. Le droit se doit dès lors de composer dans un environnement « public/privé » que les autorités publiques ne maîtrisent pas. Ainsi, tant qu'il n'en coûtera que quelques dizaines de dollars pour « balancer » quelques centaines de milliers d'emails non sollicités, on peut parier que la lutte contre le spam sera une course perdue d'avance par la Loi. Enfin, la troisième norme en concurrence avec la loi est la technique. Dans la société dite de l'information, l'homme est un des éléments du système technique et de l'architecture mise en place. Si l'homme veut interagir avec le système, il doit se soumettre à la structure du système qui lui est imposée.

Cette concurrence des normes est pour l'Europe une révolution des paradigmes. Pour l'étudiant en droit de pre-

mière année d'une Université européenne, la règle de droit doit rendre possible la vie en société. Dans un Etat dit de droit moderne, le même étudiant considère que la loi est prédominante, voire quasi monopolistique et qu'elle est le résultat d'un processus démocratique. Cette loi descend de la morale. Le sud de l'Europe a été soumis pendant des siècles au droit romain du Code Théodosien écrit. Au Nord, les coutumes d'origine germanique très variées et de transmission orale furent la principale norme comportementale. Le droit canonique chrétien aura uniformisé l'ensemble de ces différentes situations, dans le domaine du droit de la famille, mais aussi du droit de la responsabilité et des obligations (contrat), évoluant ensuite pour s'éclipser jusqu'à notre droit moderne d'aujourd'hui.

Loi et gouvernance

Ainsi donc, la gouvernance crée une véritable rupture dans cette évolution en ce qu'elle pose en concurrence de la Loi des normes nouvelles qui ne descendent pas de la morale. Les fondements philosophiques du droit européen vacillent. La société de l'information, issue du monde Internet, est influencée par une autre pensée, celle de la cybernétique et de la systémique. Selon cette science, le système se définit comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique. C'est d'abord l'interaction entre divers éléments, la globalité qui signifie que contrairement à un raisonnement cartésien, on ne considère pas que le système est la somme des éléments qui le composent mais qu'il dispose, en lui-même, de qualités propres et supplémentaires que ne possèdent pas les éléments qui le composent. C'est en quelque sorte son identité. Enfin, le système a un agencement structurel et fonctionnel : structurel car il se compose d'éléments qui sont hiérarchisés, ont des frontières, sont reliés entre eux (connectiques) et fonctionnel car il génère des flux en entrée et en sortie. En conclusion, la société de l'information obéit à d'autres normes que la Loi. La pensée qui fonde la création de ces « autres normes » se concentre sur les objectifs et les effets, quand le rationalisme met l'accent sur les causes. La gouvernance est donc clairement une notion issue d'une société à tradition libérale, totalement étrangère aux sociétés à tradition étatique ou étatiste, comme le sont la plupart des sociétés européennes et notamment la société francophone. Les règles de la gouvernance Internet actuelles ne rendent-elles pas dès lors illusoire toute défense de la francophonie sans une réforme profonde et préalable de cet environnement ?

Olivier ITEANU
Avocat à la Cour

En conclusion, la société de l'information obéit à d'autres normes que la Loi.

Les Français parlent aux Francophones

Les NTIC ont-ils aidé les médias français à conquérir un plus vaste public ? L'information francophone a-t-elle sa place sur un réseau souvent présenté comme le lieu où « everybody speaks english » ?

En allant sur le Net, les médias français ont mécaniquement élargi leur bassin d'audience. Un changement d'autant plus discret qu'il s'est fait quasi spontanément. La place des médias francophones est-elle aussi assurée que ça ? Ne risque-t-il pas de se passer demain pour le Web la même chose que pour le cinéma ? Fort d'un marché intérieur important où les productions nationales sont amorties, les entreprises américaines pourraient conquérir d'autant plus facilement le reste du monde que l'américain est de plus en plus parlé. Autrement dit, la langue française est-elle un handicap ou un avantage pour conquérir de nouveaux marchés ?

Pour Christophe Agnus, le fondateur du magazine Transfert et très bon connaisseur des médias et d'Internet, le constat est sans appel : « c'est plutôt un handicap, car on touche moins de lecteurs. Les médias dans une langue minoritaire sont limités, Internet ou pas ».

Internet a pourtant changé certaines conditions de production de l'information. Pour être lu à l'autre bout du monde, plus besoin de transporter par avion du papier imprimé, ce qui engendre coûts et délais. Grâce aux TIC, cet obstacle est levé. Le lecteur, qu'il soit à Manille Guéret ou Rio, accède au même contenu au même moment.

Pas étonnant dès lors que le monde.fr, le site du quotidien, annonce qu'aujourd'hui 60% des connexions se font depuis la France, « un pourcentage relativement stable depuis l'ouverture du site en décembre 1995 », explique Elodie Buronfosse, directrice commerciale et du marketing. La version papier, en dépit du prestige international du titre, n'a jamais atteint cette diffusion en dehors de nos frontières. « Le lectorat se compose essentiellement d'expatriés », poursuit-elle, « Notre approche de la francophonie est de nous intéresser aux personnes qui parlent français, plutôt que de réfléchir en termes de pays ».

A Radio France Internationale (RFI), ce sont les trois quarts des internautes visitant le site de la radio qui résident en dehors de la France. Pourtant, Philippe Couve, chef du service Internet rappelle : « si nous proposons des contenus dans 19 langues différentes, le français reste notre langue vertébrale ». Cela n'empêche pas la radio de proposer des contenus spécifiques.

Lemonde.fr offre les mêmes informations à tous les internautes. La directrice du marketing n'envisage pas de développer des services particuliers pour les lecteurs vivant en dehors de l'hexagone, pas plus qu'elle n'envisage de traire une partie de journal, en dépit de demandes régulières

d'internautes : « la spécificité du Monde, c'est d'être français. Internet nous sert à diffuser l'image du Monde à travers le monde ». Elle note aussi que les lecteurs expatriés du site apprécient de trouver le Monde comme ils pourraient le lire dans leur pays natal. « Ils aiment savoir quel restaurant vient d'ouvrir, les films qui passent à Paris ou la dernière tendance », prévient Elodie Buronfosse. Lire le quotidien, même sur le net, est pour eux un moyen de garder un lien affectif avec la France.

A l'inverse RFI.fr se présente comme un site international ayant une vocation internationale : « Comme la radio, notre site ne s'adresse pas aux seuls Français mais au monde », rappelle Philippe Couve. Et d'annoncer une audience sur le web en hausse de 50%. Ce résultat est obtenu grâce à une politique volontariste de référencement. « Quel que soit le pays, les gens pour nous trouver passent par un moteur de recherche » rappelle-t-il. Pour assurer son développement international, lemonde.fr parie plutôt sur des partenariats avec des titres locaux comme il vient de le faire avec El País.

Le web a incontestablement favorisé l'audience des titres français. Reste à mieux connaître ses nouveaux lecteurs. Ils habitent plutôt les pays développés et sont parmi les plus aisés. Au monde comme à RFI, les internautes étrangers résident avant tout en Amérique du Nord - un quart des auditeurs de la radio

internationale, et 9% pour le quotidien du soir. A RFI.fr on relativise en avançant qu'en proportion le Sénégal et l'Italie ont représenté ces trente derniers jours la même proportion d'internautes, alors que le nombre absolu d'internautes dans ces deux pays n'est pas la même.

Au delà de cette exception, Christophe Agnus estime qu'Internet reste un média pour les plus aisés. « Aujourd'hui, les médias français vont là où c'est le plus simple, essentiellement en Europe ou en Amérique du Nord. L'information sur Internet est un business comme un autre, où on gagne de l'argent avec la publicité. Aujourd'hui, un lecteur africain coûte de l'argent et ne rapporte rien car vous trouverez peu d'annonceurs. Être dans les pays les plus pauvres est une source de coût avant tout ». Selon lui, les médias sont d'autant moins incités à aller conquérir les marchés étrangers qu'ils connaissent une croissance à deux chiffres en France.

Ce n'est donc pas demain que les médias privés investiront pour développer la francophonie, mais ce n'est pas non plus leur rôle.

Christophe Bys



floriane

Adel El Zaïm

Adel El Zaïm a grandi au Liban, étudié en France et au Canada et travaille aujourd'hui en Egypte à une meilleure présence de l'Afrique sur la Toile. Qui mieux que lui peut parler de la richesse des différentes langues ? Selon lui, le multilinguisme, loin d'être une barrière à la compréhension, est la source d'un enrichissement essentiel.



Il m'est désormais beaucoup plus facile de définir la francophonie et d'en parler, maintenant que j'ai suivi des études en France et des recherches postdoctorales au Québec. Les temps ont changé et le monde est devenu un véritable village global, truffé de câbles et survolé par des satellites qui l'arrosent d'images pluriculturelles et de musiques multilingues. J'ai étudié la linguistique, enseigné la langue et la littérature française, mais j'ai abandonné ce secteur lorsque je fus frappé par la foudre de l'Internet en 1991. La francophonie est alors devenue pour moi un terrain de bataille puisque Internet a amené le risque de l'hégémonie unilingue et de « l'uniculturation ». Un de mes premiers projets de recherche en 1995 s'intitulait FrancoRoute et se voulait un répertoire des sites web en langue française. Dix ans plus tard, les grands moteurs de recherche sont devenus multilingues. Aujourd'hui, je pilote des projets de recherche sur l'adaptation des technologies de l'information pour les langues africaines.

Libanais ayant vécu toute la guerre civile, venant d'un milieu assez modeste et éduqué dans les écoles publiques du Liban Nord, plusieurs me prenaient pour la perle rare, car parler français et étudier et enseigner la langue et la littérature française était, selon eux, un privilège des riches de Beyrouth. Pourtant, au milieu des années quatre-vingt, le plus grand nombre de professeurs détenant un doctorat d'État en études françaises se trouvait au Liban Nord. Et ce sont les écoles publiques libanaises qui maintenaient le privilège de la langue française face aux autres langues étrangères. Le français pour nous était langue d'étude des sciences et une matière en soi. On l'étudiait comme on étudiait notre langue maternelle, l'arabe et, avec le temps, elle devenait la langue d'accès aux sciences et au monde - c'est dans la francophonie qu'on évoluait. Le monde change, et il me revient une discussion avec un intellectuel libanais qui, ne connaissant pas l'anglais, ne pouvait profiter d'Internet pour avancer ses recherches. Sa langue d'accès aux sciences et au monde fut le français et il se trouvait tout à coup incapable de bénéficier de la révolution Internet, car, à l'époque, tout se faisait encore en anglais sur le réseau mondial. Heureusement, la langue de Molière s'est emparée d'une bonne part de ce

réseau maintenant, et des chercheurs et des organisations francophones en tirent profit.

Plusieurs pensent aujourd'hui que la francophonie fait vieux jeu et que la globalisation lui a ôté sa raison d'être. A mon sens, la francophonie constitue aujourd'hui un bel exemple de solidarité et de collaboration qui profiterait de la mondialisation des communications et servirait de point de ralliement aux organisations de la société civile.

C'est dans le cercle de la société civile et des milieux scientifiques et techniques que la francophonie devrait s'exprimer le plus. L'Organisation internationale de la francophonie et ses divers organes constituent, aujourd'hui plus que jamais, la tribune et le point de ralliement des intérêts des communautés francophones. Mais, sur le terrain, ce sont les associations locales et régionales, les regroupements professionnels, les experts nationaux, les entreprises, les écoles et les universités qui feront la différence. On ne pourra jamais blâmer les individus de pratiquer plusieurs langues et de recourir le plus à la langue qui fait le plus leur affaire. Au contraire, plus on pratique de langues différentes, plus on est riche et plus on peut participer à l'édification et à l'enrichissement de la société des connaissances. La Francophonie « moderne » l'a compris en encourageant les langues locales et en excluant l'exclusivité vieillotte de la langue française, surtout sur la scène internationale. C'est ainsi que, ces dernières années, des organisations internationales comme ICANN, IETF, Internet Society, W3C, Unicode, pour ne citer que celles de l'Internet, ont été enrichies par les contributions des experts francophones. La création, en 2002, d'un regroupement des chapitres francophones de l'Internet Society a été reconnu comme exemple que des regroupements linguistiques ou à intérêts communs peuvent suivre. Le Sommet mondial sur la société de l'information se tient à Tunis : un pays arabe africain et francophone. N'est-ce pas là une belle occasion pour que tous les francophones se parlent et prennent la parole haut et fort ?

Adel El Zaïm

*Administrateur de programmes principal Tic pour le développement
Centre de recherches pour le développement
international (CRDI) Canada
Bureau de l'Afrique du nord et moyen-orient, Le Caire*

abonnez-vous

TÉLÉCHARGEZ LE BULLETIN D'ABONNEMENT SUR
www.societesdelinformation.net

Nos tarifs :

1 an (11 numéros + 1 HS) : 280 euros HT (334,88 euros TTC)
6 mois (5 numéros) : 160 euros HT (191,96 euros TTC)

L'abonnement à **Sociétés de l'information**
inclut l'accès au site www.societesdelinformation.net et aux archives.

au prochain numéro

Dans le numéro de décembre,
Sociétés de l'information décrypte pour vous :
Les suites du Sommet mondial

Sociétés de l'information est une lettre professionnelle mensuelle éditée par Tocsin, SARL au capital de 380 euros, immatriculée au RCS de Paris B 432-735-264.
Siège social : 82 boulevard de Ménilmontant 75020 PARIS
Tél : 01 43 66 77 07 - Fax : 01 43 66 74 33

Rédactrice en chef Odile Ambry
Secrétariat de rédaction Christophe Bys
Journalistes Sébastien Bachollet, Christophe Bys,
Olivier Itéanu, Marc Levasseur
Illustrations Floriane Rigotot

La rédaction n'est pas responsable des textes,
illustrations et photos qui lui sont communiqués.
La reproduction partielle ou totale des articles publiés
est interdite sans accord écrit de la société Tocsin.

Sociétés de l'information

Comprendre la dynamique des réseaux

abonnez vous

Je m'abonne à Sociétés de l'information :

1 an (11 numéros + 1 hors série)

280 euros HT (334,88 euros TTC)

6 mois (5 numéros)

160 euros HT (191,96 euros TTC)

Chaque mois, je recevrai un courrier électronique me signalant la mise en ligne du nouveau numéro et me rappelant mes identifiants personnels. J'aurai ainsi accès à la zone abonnés de societesdelinformation.net où je pourrai télécharger le numéro en cours et toutes les archives correspondant à ma période d'abonnement.

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone : Fax :

Adresse électronique :

Adresse électronique à laquelle envoyer la lettre :

Signature :

Ci-joint, mon chèque à l'ordre de Tocsin SARL (France uniquement)

Pour les règlements venus de l'étranger, nous contacter :

- par téléphone à Paris au + 33 (0)1 43 66 77 07
- par courriel à abonnement@societesdelinformation.net

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à Tocsin, 82 boulevard de Ménilmontant 75020 PARIS

Ces renseignements sont nécessaires à l'exécution de votre commande et à la mise en route de votre abonnement.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires auprès du service abonnement.